



Cessation d'activité et droits assedic

Par **audreyam**, le **04/02/2009** à **18:10**

Bonjour,

Je suis gérante d'une SARL depuis quelques mois.

Ma société devait être sous-traitante de 3 partenaires, qui ont totalement ou en partie chuté cet automne à cause de la crise.

Je n'ai plus suffisamment de commande pour continuer à faire fonctionner l'entreprise. Avant d'être en cessation de paiement je souhaite faire une cessation d'activité.

Les assedics sont très contradictoires sur le sujet.

J'avais des droits ouverts avant la création et aujourd'hui j'ai deux sons de cloches des mêmes conseillers :

- pas de droits après cessation puisque il ne s'agit pas d'une cessation indépendante de ma volonté, il faut que ce soit un motif économique (personne n'arrive à définir motif économique).
- droits réouverts pour cessation d'activité.

Existe il un texte à ce sujet ?

Merci de votre réponse